



L'ÉCOLE DES APPRENTIS DE LA MARINE

DEVENIR APPRENTI MILITAIRE

► **Si vous voulez devenir un marin spécialiste de l'énergie ou de l'informatique.**

Vous cherchez une formation qui allie études, passion et cadre militaire ? Si l'École des apprentis vous propose de préparer un baccalauréat professionnel, elle vous offre en réalité bien plus que cela. Sous statut militaire, cette formation unique forme des matelots, opérateurs qualifiés, prêts à embarquer dès la fin de leurs études pour un début de carrière dans la Marine nationale.

UNE ÉCOLE ENTRE FORMATION ACADÉMIQUE ET IMMERSION MILITAIRE ?

Basée au **Pôle Écoles Méditerranée** à Toulon, le plus grand centre de formation de la Marine nationale, l'École des apprentis de la Marine offre un cadre d'apprentissage unique. En partenariat avec l'Éducation

nationale, elle propose deux filières de baccalauréat professionnel :

- **MELEC** (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés) ;
- **CIEL** (Cybersécurité, Informatique et réseau, Electronique) à partir de septembre 2026.

Les cours sont dispensés par des enseignants qualifiés et des marins expérimentés, garantissant un équilibre entre

théorie et pratique pour vous assurer une spécialisation dans les domaines de l'énergie ou des systèmes de communication. Dès le début de votre parcours, vous serez plongés dans l'univers de la Marine nationale grâce à :

- **Des stages pratiques** sur les équipements et unités de la Marine nationale ;
- Une formation de **matelot** ;
- La découverte de la **vie en d'équipage** ;
- Un encadrement rapproché avec des classes à effectifs réduits.

L'École des apprentis de la Marine, c'est bien plus qu'une formation : c'est une aventure qui vous prépare à un métier technique d'avenir tout en vous offrant l'occasion de vivre l'expérience de l'équipage. Grâce à un équilibre entre **enseignements académiques** et **instruction militaire**, vous aurez toutes les cartes en main pour construire un futur riche en défis et en opportunités.

UNE FORMATION, PLUSIEURS CARRIÈRES POSSIBLES.

Une fois votre baccalauréat professionnel validé, **vous devenez matelot**. Vous signez alors un contrat de 4 ans et embarquez sur des bâtiments de surface ou des sous-marins et travaillez dans des domaines

aussi variés que l'énergie, la conduite et la maintenance des installations, l'informatique ou les opérations navales selon la spécialité du diplôme. Cet engagement ouvre la voie sur des parcours accélérés au sein des forces en alliant expérience embarquée et montée en qualification.

Les meilleurs postuleront pour rejoindre l'Ecole de maistrance via un parcours accéléré. Vous devenez alors officier marinier pour évoluer en tant que technicien spécialisé et chef d'équipe. Un barème dégressif de remboursement des soldes perçues lors de la formation à l'École des Apprentis de la Marine est appliqué si l'élève ne s'engage pas 4 ans à l'issue de la formation.

DES AVANTAGES CONCRETS

- Une formation gratuite et rémunérée : 310€ brut en Première puis 340€ brut en Terminale. ;
- Les services accomplis pendant la période de scolarité comptent comme services effectifs pour la constitution du droit à pension ;
- Des études encadrées tout en étant nourri et logé gratuitement en internat ;
- Des billets de train à tarif préférentiel ;
- Un diplôme reconnu par l'État ;
- Des compétences recherchées dans les métiers techniques au sein des forces navales ;
- Une immersion dans l'univers de la Marine nationale et son esprit d'équipage ;
- Des débouchés variés et des opportunités d'évolution rapide au sein de la Marine.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer l'École des apprentis de la Marine, voici les critères à remplir :

- Avoir validé une seconde générale, technologique ou professionnelle dans une filière industrielle des métiers de la transition numérique / et énergétique / métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées ;
- Avoir entre 16 et moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée en classe de première ;
- Obtenir l'accord parental (pour les mineurs non émancipés).



Découvrez quel avenir vous attend à l'École des apprentis de la Marine, mais aussi après, en prenant rendez-vous avec un de nos marins conseiller en recrutement.